

L'AGEFI

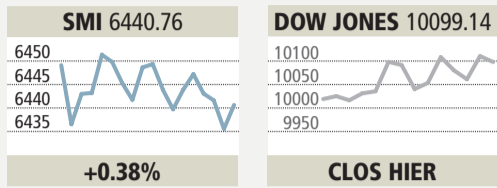
QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

PROJET DE VOITURE HYBRIDE MINDSET

Les ambitions échouent sur un conflit interne

PAGE 5

JA-PP/JOURNAL — 1000 LAUSANNE 1



FRAUDE FISCALE EN SUISSE

Les jeunes socialistes favorisent la délation

PAGE 4

INDUSTRIE DU TOURISME

Premiers indices de reprise

PAGE 7

20 MILLIARDS DE NET NEW MONEY

Pictet fait mieux qu'en 2008

PAGE 3

NÉGOCE DE PÉTROLE ET GAZ

Blackgold s'implante à Genève

PAGE 3

CERTAINES DONNÉES ÉCHAPPENT AUX USA

Swift emménage à Zurich

PAGE 4

MARCHÉ DE LA RÉNOVATION À GENÈVE

La course aux gains d'énergie

PAGE 8

L'ACCORD SUISSE-UE SUR L'ÉDUCATION

Scepticisme sur les avantages

PAGE 8

MICHEL JUVET (BORDIER) SUR LA GRÈCE

Un nouveau Bear Stearns?

PAGE 13

Evolution dans la gestion d'actifs



SIMON DAVIES. De passage à Genève, le CEO de Threadneedle évoque le changement d'attitude et d'exigences des distributeurs de fonds et des clients.

L'année 2010 sera volatile sur les marchés, a aussi prédit Simon Davies. Mais, pour les investisseurs à long-terme et qui ne craignent pas les mouvements brusques, les actifs risqués restent intéressants. **PAGE 11**

Le vrai problème structurel des caisses de pension

L'issue du vote populaire du 7 mars ne changera rien à la gouvernance générale déficiente du deuxième pilier.

CHRISTIAN AFFOLTER

Les caisses de pension génèrent des performances inférieures à leur indice de référence. Mais personne ne semble s'en offusquer. Le rendement cumulé sur dix ans de l'indice des caisses de pensions, calculé par Credit Suisse, se situe à 21,68% à fin décembre 2009. Celui de l'indice LPP-25/2000 de Pictet sur la même période a atteint 29,57%. Les deux autres références ayant le même taux d'actions (25%) affichent des perfor-

mances supérieures. Certes, même les 31,87% de l'indice LPP-25/2005 ne suffisent pas pour remplir les exigences minimales imposées par le taux minimum LPP. Celles-ci auraient en effet demandé 34,03%. Qu'il aurait d'ailleurs été possible d'atteindre en investissant simplement dans un indice du marché obligataire suisse! Ce qui veut dire que sur ces dix dernières années, les institutions de prévoyance n'ont en moyenne même pas généré la performance considérée «sans risque». Autrement

dit, celle souvent citée par les partisans d'une adaptation du taux de conversion LPP à 6,4% soumise au vote le 7 mars. La preuve par l'absurde que la faible performance ne peut pas être uniquement le résultat d'une prudence excessive. En réalité, beaucoup de facteurs incitent les institutions de prévoyance à choisir le timing cyclique le moins adapté. Le constat de l'enquête Swisssanto 2009 sur les caisses de pension est sans appel: à fin 2008, la part en actions a atteint la va-

leur la moins importante depuis le lancement de ce recensement annuel en 2000! Soit seulement un cinquième des portefeuilles des caisses privées, et 23% de ceux des caisses publiques. Ce qui est encore un peu plus bas que le plancher atteint fin 2002 (24,4%), à l'issue de la crise précédente sur les marchés actions. Ces résultats révèlent que la politique de placement dans le cadre du deuxième pilier demeure très procyclique. **SUITE PAGE 4**

BANQUE NATIONALE

Bientôt à cours d'arguments sur le franc

Les fondamentaux économiques justifient de moins en moins de nouvelles ventes de francs par la BNS.

Objectif 1,46 face à l'euro. La BNS, et bien qu'elle continue de s'en défendre, semble vouloir désormais protéger ce seuil. C'est du moins l'avis de Geoffrey Yu, stratège en devises pour UBS à Londres.

Deux vendredis successifs, la Banque nationale est directement intervenue sur le marché des changes pour contrer une gênante appréciation du franc contre la devise européenne. Mais le trader d'UBS prévient: cela ne deviendra

pas une règle absolue. La BNS préfère intervenir le vendredi parce que les échanges sont habituellement moins importants et qu'elle a ainsi davantage de chances d'influencer les cours. Mais sa présence accrue dans le Forex depuis deux semaines se justifie surtout par le fait que les incertitudes autour du cas grec pèsent toujours plus sur l'euro.

Pourtant, si l'on en croit l'argumentation de la BNS, «son attitude est de moins en moins défendable.» Selon UBS, les fondamentaux économiques suisses, notamment la quasi disparition de tous risques déflationnistes, plaident toujours moins en faveur d'une poursuite des interventions directes dans le marché des changes. **PAGE 11**

MULTIMÉDIA À LAUSANNE

Les interfaces complètement repensées

Simply Paper repense la manière d'utiliser l'ordinateur pour communiquer. Guillaume Zufferey, Patrick Jermann et Pierre Dillenbourg, chercheurs à l'EPFL ont développé une formule d'interface plus interactive, grâce à une caméra qui reconnaît les marqueurs à l'écrit. Cette nouvelle manière de faire, combinant ce média avec une feuille de papier, contribue à la recherche de solutions de groupe efficaces. Le concept pourrait s'avérer particulièrement utile dans les banques, les assurances ou le marketing. Ces trois chercheurs ont développé une nouvelle forme d'interface qui pourrait révolutionner le concept de la communication en vente. Un projecteur et une caméra placés au-dessus de la table permettent d'utiliser un support papier



GUILLAUME ZUFFEREY. Il repense la manière d'utiliser les ordinateurs pour communiquer.

(par exemple une brochure), pour configurer des applications informatiques. De même que pour afficher des contenus électroniques. Le support nécessite des marqueurs visuels, comme des jetons, qui sont reconnus grâce à des codes barres bidimensionnels. **PAGE 5**

ÉDITORIAL SÉBASTIEN RUCHE

Le brainstorming salutaire

La petite phrase lancée l'an dernier par Patrick Odier, à l'époque tout nouveau président de Swissbanking, est devenue une solution d'avenir – la solution selon certains – pour la place financière. Si les banques décidaient de faire signer aux clients offshore une déclaration de conformité fiscale, la Suisse se dirigerait vers le modèle liechtensteinois. Depuis sa révolution culturelle opérée mi-2008, la Principauté s'est engagée à ne pas accueillir de fonds non déclarés. En échange, ses clients «historiques» ont jusqu'à 2015 pour régulariser leur situation dans leur pays de résidence, sans courir le risque d'y être sanctionnés. Comme en décembre, la possibilité d'imposer une telle déclaration aux clients des établissements suisses continue de faire la quasi-unanimité contre elle parmi les professionnels. Des doutes planent sur son éventuelle portée légale: quelle responsa-

bilité pour les établissements dont les clients ont signé une fausse déclaration? Et, plus généralement, la Suisse n'est pas comparable au Liechtenstein, qui passe aux yeux de beaucoup pour un «vrai» paradis fiscal. La confusion ambiante est également alimentée par un Hans-Rudolf Merz qui précise ses réflexions à haute voix concernant l'échange automatique d'information. Patrick Odier a dû faire la même chose récemment dans nos colonnes concernant cette fameuse déclaration de conformité. Ne l'avait-il pas mentionnée en tant que piste à explorer, en aucun cas comme une orientation qu'il souhaitait imprimer en tant que nouveau président de l'ASB? Cet apparent brouhaha représente en réalité un remarquable pas en avant pour une Suisse à qui on reproche souvent de manquer d'anticipation

et de ne réagir que quand la pression devient intenable. Car au-delà d'un principe (acquis depuis plusieurs mois) d'échange d'information sur demande, les partenaires de la Suisse ne demandent rien de concret. Il n'y a plus de réelle pression. Les discussions actuelles, certes animées et plus ou moins documentées – tout le monde exprimant un avis définitif sur tout – n'alimentent rien de plus que le nécessaire débat dont doit faire l'objet l'avenir de la place financière. Projet Rubik, déclaration de conformité, secret bancaire: le brainstorming en cours dans le pays paraît peut-être nébuleux, inintelligible ou piteux, il s'avérera peut-être particulièrement fécond. Ce n'est pas rien. Ce pourrait même être une première étape ouvrant les esprits vers d'autres développements possibles. ■

Agribusiness: un secteur en pleine croissance.

DWS Invest Global Agribusiness

A2 en USD **LC en EUR**
 » Valor: 2 836 261 » Valor: 2 836 249
 » ISIN: LU0273164847 » ISIN: LU0273158872

www.dws.ch 1st CHOICE FOR YOUR MONEY. **DWS** INVESTMENTS Deutsche Bank Group

Le placement collectif mentionné dans le présent document est un fonds de placement de droit suisse. Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le dernier prospectus de vente avec règlement intégré du fonds, le prospectus simplifié, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels auprès de la direction du fonds State Street Gestion de Fonds SA, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich, auprès de la banque dépositaire State Street Bank GmbH, Munich, succursale de Zurich, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich ainsi qu'auprès du distributeur principal DWS Suisse SARL, Uraniastrasse 9, 8001 Zurich.

